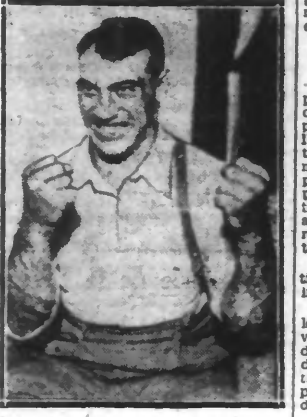


# CONTRE LA CRISE

On n'est pas très bien fixé sur ce qui se passe en Amérique et les jugements portés sur l'expérience Roosevelt sont tellement différents qu'il est bien difficile de se faire une opinion. Les uns affirment que le Président des U. S. A. pratique le fin du fin de l'économie dirigée, les autres reconnaissent dans les codes de la N. R. A. les principes fondamentaux du taylorisme, mais personne ne peut dire au juste quand et comment finira la crise qui sevit aussi durement de l'autre côté que de ce côté-ci de l'Atlantique.



Le docteur CARNERA

En tous cas, si on ne sait pas comment l'Amérique s'en tirera — et remarques que nous sommes en Europe, logés à la même enseigne — on sait parfaitement comment les Américains s'en tirent. Si, un jour, on institue une chaire pour l'enseignement du système D, c'est sans nul doute à l'un d'entre eux, qu'il faudra confier le poste de professeur. Ils trouvent, en effet, pour se défendre contre la maladie que l'Europe dénomme déjà « faulx d'argent » des remèdes singulièrement efficaces sinon rigoureusement conformes aux règles les plus élémentaires de l'économie.

Sans parler du vieux procédé complètement dépassé d'imposition et employé par les gendarmes, qui consiste à aller quérir une banque à coups de fusil-entraineur et à emporter la caisse après avoir bousillé le personnel et les détectives, les gentlemen de là-bas ont recourus à des trucs qui ne sont pas, si l'on veut, dans une musette.

Il y a d'abord le coup de l'enlèvement d'une personne appartenant à la famille d'un Monsieur dont le coffre-fort a la réputation d'être bien garni et dont on exige une forte rançon pour recupérer la victime du rapt. L'opération est souvent très fructueuse quoique présentant certains aléas. C'est ainsi qu'un jour, des mauvais garçons ayant enlevé la femme d'un opulent Yankee, et réclamé la forte somme à ce dernier, celui-ci leur fit répondre qu'il était enchanté d'être débarrassé de sa moitié dont le caractère scariâtre empoisonnait son existence et qu'il était tout prêt à leur allouer une prime pour qu'ils ne la remettent pas en liberté.

Mais ça, c'est encore des opérations qui, si l'on est pris au risque la chaise électrique ou un séjour indéfini à la prison modèle de Sing-Sing. Aussi, beaucoup de ces Messieurs préfèrent travailler, non seulement à l'abri de la police, mais encore avec l'aide de la Justice et des Tribunaux.

Vous avez sans doute lu cette information nous apprenant que des robots tentaient d'inviter à dîner au restaurant de pauvres bourgeois dans l'assiette desquels ils jetaient, ayant détourné un instant leur attention, du verre plein qu'ils bousillaient la bouche, leur venant à l'esprit, non seulement à l'abri de la police, mais encore avec l'aide de la Justice et des Tribunaux.

## LA RÉGLEMENTATION DES TRANSPORTS PAR ROUTE

### Des tarifs dégressifs seront appliqués aux fournitures d'électricité

Les ministres se sont réunis, samedi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. M. Henry Chéron, garde des sceaux, chargé des services d'Alsace et de Lorraine, a soumis à la signature du président de la République un décret-loi approuvant une série d'améliorations au décret du 5 mars 1934 en ce qui concerne le taux de la réduction du montant des prestations en espèces à la charge de la Caisse des assurances invalidité et vieillesse d'Alsace et de Lorraine.

### Les transports et l'électricité

M. P.-E. Flandin, ministre des travaux publics, a fait approuver plusieurs décrets-lois relatifs aux transports : le premier limite pour l'avenir, afin d'éviter l'aggravation des dépenses pour l'entretien des routes, le poids et l'encumbrance maxima des véhicules de transports sur route. Le second complète le précédent décret de coordination des transports et réglemente, conformément aux suggestions du conseil national économique, l'affrètement dans la navigation intérieure.

Trois autres décrets organisent la participation des usagers aux travaux d'amélioration des voies navigables. M. P.-E. Flandin a mis, d'autre part, le conseil au courant des accords intervenus entre lui et la Chambre Syndicale des concessionnaires des services publics de distribution d'électricité et qui se traduisent à partir du 1<sup>er</sup> juillet, par la prime forte motrice, qui intéresse plus de 24 millions d'habitants.

### Mouvement administratif

M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, a fait signer un mouvement administratif, comportant la nomination de M. Giacobi, préfet de la Haute-Loire comme préfet de l'Ailier, en remplacement de M. Theulé-Lacis, admis à faire valoir ses droits à la retraite, et la nomination de M. Comtet, sous-préfet de Riom, comme préfet de la Haute-Loire. Le maréchal Fétain, ministre de la Guerre a soumis à la signature du président de la République la nomination du général Guiry au poste de gouverneur de Metz.

### L'assurance-invalidité

M. Marquet, ministre du Travail a fait signer un décret tendant à étendre aux assurés des professions agricoles et forestières, le bénéfice de l'assurance invalidité et réalisant, pour appliquer cette décision, la reorganisation de la caisse générale de garantie.

### AUTOUR DU CONSEIL

M. Louis Barthou devait faire, au cours du conseil de ce matin, l'exposé des résultats de son voyage en Roumanie et en Yougoslavie, mais, en raison de l'absence d'un certain nombre de ministres, retenus au Sénat et à la Chambre, il a été décidé que le ministre des Affaires étrangères ferait son exposé au cours de la prochaine réunion gouvernementale.

En attendant, M. Gaston Doumergue, à qui le ministre des Affaires étrangères avait rendu compte de son voyage, a adressé à M. A. L. ses félicitations au nom du gouvernement.

D'autre part, M. Henry Chéron, garde des sceaux, chargé des affaires d'Alsace et de Lorraine, a fait connaître au conseil les progrès considérables de la diffusion de la langue française en Alsace. Il résulte d'une statistique établie par l'autorité militaire, que le nombre des conscrits du Bas-Rhin parlant le français, qui était de 72 % en 1930, s'élevait, cette année, à plus de 93 %.

# Un coup de force hitlérien LE GÉNÉRAL VON SCHLEICHER a été tué par les sections d'assaut

## LE CHANCELIER HITLER, DÉBORDÉ PAR LES ÉLÉMENTS NAZIS EXTRÊMISTES, A DESTITUÉ SON CHEF D'ÉTAT-MAJOR ROEHM, QUI S'EST SUICIDÉ. SEPT GÉNÉRAUX ONT ÉTÉ FUSILLÉS Le président Hindenburg serait gravement malade

De graves événements se déroulent en Allemagne. Débordé par ses propres troupes, le chancelier Hitler a dû prendre de graves mesures et destituer son chef d'état-major des sections d'assaut, dont il adressait à celui-ci un avertissement solennel.

Pendant ce temps, les sections d'assaut se livraient, à Munich et dans différents endroits, à des excès dont le moindre n'a pas été l'assassinat du général von Schleicher.

Le chancelier Hitler a fait immédiatement arrêter les « traitres » et a donné l'ordre au général Goering d'entreprendre immédiatement une vaste action d'épuration à Berlin et dans le nord de l'Allemagne.



La dernière photo d'HITLER, prise au cours de sa visite aux usines Krupp, à ESSEN. — Au centre : Le Chancelier HITLER accompagné par le propriétaire des usines Krupp, von BOHLEN-HALBACH à droite, et du Professeur Dr. GOERENS.

est capable de maîtriser les éléments extrémistes de ses propres troupes, ou s'il doit leur céder.

### LA SUCCESSION DES ÉVÉNEMENTS

Hier après-midi, une dépêche de Berlin annonçait que de graves événements politiques s'étaient passés à Munich. Les caractéristiques qui ont été fixées : une certaine nervosité se manifeste dans les rues, dans le quartier avoisinant les ministères et l'état-major des sections d'assaut. Une opération de police extrêmement importante semble en cours.

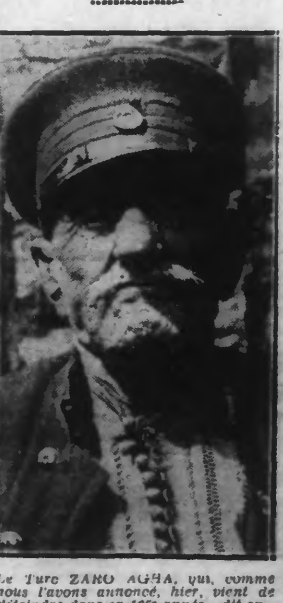
### Un coup de force contre les S. A.

D'après une deuxième dépêche de Berlin, dans les quartiers des ministères, tout est calme. Devant la résidence du ministre-président Goering, se trouve un détachement d'une quinzaine d'hommes appartenant à la police d'État. Dans les quartiers avoisinant le Tiergarten, on se trouve le ministère et l'état-major des sections d'assaut de Berlin, on observe un déploiement important de forces de police d'État.

### Les extrémistes voulaient déclencher une deuxième révolution nazi

Le chancelier Hitler a découvert en flagrant délit à Munich, un groupe de chefs de S.A. de l'aile gauche qui avaient chargé de l'arrêter, alors qu'il leur opposait de la résistance.

### La mort de l'homme le plus vieux du monde



Le Turc ZANO AGHA, qui, comme nous l'avons annoncé, hier, vient de s'éteindre dans sa 165<sup>e</sup> année... dit-on... à STAMBOUL.

# LE CONGRÈS ARTISANAL NATIONAL QUI TIENT SES ASSISES A LILLE A CLOTURÉ HIER SES TRAVAUX

Hier matin, séance de travail à la Société Industrielle pour l'étude des nombreux et différents rapports.

novation des métiers français (rapporteur M. Zamanski, administrateur délégué de la Société Coopérative de l'Artisanat féminin, Paris).



Les congressistes entourant les membres de l'Administration Municipale sur le perron de l'Hôtel de Ville avant la réception.

services agricoles du Nord ; Wiert, de la Chambre de Commerce de Lille ; Robert Thiriet, président de la Fédération des J. O. du Nord de la France ; Robert Lelieu, commissaire général du Congrès ; Wibratte, ingénieur-conseil de la Fédération des artisans du Nord de la France, etc.

La fiscalité artisanale : a) Impôts d'Etat (rapporteur : M. Fay-Gauthier, délégué régional du C.E.A.A. du Sud-Ouest) ; b) La patente (rapporteur M. Roques, délégué régional du C.E.A.A. de la région toulousaine).

### Les rapports

Les rapports soumis à l'étude du congrès furent : Les Chambres de Métiers et la définition de la notion d'artisan (rapporteur M. Huguet, président de la Chambre de Métiers du Loiret) ; La réglementation de l'apprentissage (rapporteur M. Fernand Peter, président de la Chambre de Métiers d'Alsace) ; Le registre des métiers (rapporteur M. Gaillard, président de la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire) ; L'Artisanat féminin. — Un essai de ré-

Les avantages du petit jardin pour l'artisan (rapporteur M. Robert Thiriet, président de la Fédération des jardins ouvriers du Nord de la France). Ce dernier rapport fut particulièrement remarqué, en raison de l'extension que prend dans le Nord, la Fédération des J. O. du Nord de la France.

# LA DEUXIÈME JOURNÉE DU CONGRÈS DES MUTILÉS ET A. C. A MAUBEUGE

Des cérémonies à la mémoire des Morts de la guerre et une réception à l'Hôtel de Ville, se sont déroulées hier

La deuxième journée du Congrès des Anciens Combattants et Mutilés du Nord, à Maubeuge, s'est déroulée hier. Agréables promenades, pieux devoirs et utiles travaux ont occupé les heures des congressistes. Ce n'est pas trop de trois journées pour des assises aussi importantes et aussi significatives, dans les heures troublées que nous traversons, que celles du Comité inter-fédéral des anciens combattants, mutilés, veuves, orphelins, ascendants, prisonniers et victimes de la guerre.

constantes de A. C., les dirigeants et les délégués accomplirent de pieux devoirs en divers lieux sur les tombes de leurs anciens camarades, morts au champ d'honneur.



EN HAUT : La réception au « Foyer des Travailleurs » des Glaces de Boussois. Au centre : M. LERAY, Directeur des Glaces, entouré des dirigeants des A.C. EN BAS : La visite au Cimetière Militaire d'Asseret. Les congressistes devant le Monument allemand.

La ville de Maubeuge, qui a réservé aux congressistes, venus de tous les points du département, le meilleur et le plus cordial accueil a vu se dérouler hier la 2<sup>e</sup> journée de cette belle manifestation régionale. Suivant un rythme actif et varié, comme la veille, les travaux sérieux du congrès furent agréablement précédés d'une promenade patrimoniale d'intérêt et comme la piété du souvenir figure parmi les préoccupations

l'assemblée plénière. Ces commissions étaient composées comme suit : 1<sup>o</sup> Fédération matérielle, Fédération des mutilés, président M. Desorbaux ; rapporteur, M. Quares ; secrétaire, M. Louis Mabile de Foncheville ; Fédération des anciens combattants, président, M. Leblond ; rapporteur, M. Fontaine ; secrétaire, M. Raehner.